BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2623

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

881 384 549 RCS Vannes.
DLJ IMMO 56.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 11, Avenue Victor Hugo, 56000 Vannes.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : DLJ IMMO 56 Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros Siège social : 11 avenue Victor Hugo, 56000 VANNES 881 384 549 RCS VANNES _____ DLJ GESTION Société par Actions Simplifiée au capital de 37.825 euros Siège social : 29 avenue des Peupliers 35510 CESSON SEVIGNE 393 429 303 RCS RENNES _____ AVIS DE PROJET DE FUSION Les sociétés DLJ IMMO 56 et DLJ GESTION, sus-désignées, ont établi le 14 avril 2025 un projet de fusion par voie d'absorption de la société DLJ IMMO 56 par la société DLJ GESTION aux termes duquel la société DLJ IMMO 56 ferait apport à la société DLJ GESTION de la totalité de son actif évalué à 1.731.074 euros à charge de la totalité de son passif évalué à 1.728.527 euros, soit un apport net de 2.547 euros. La différence entre le montant de cet actif net (soit 2.547 euros) et la valeur nette comptable des titres de la société absorbée dont elle est propriétaire (soit 42.000 euros) étant égale à un montant négatif de 39.453 euros (valeur arrondie), l'opération de fusion dégagera un mali de fusion du même montant. La société DLJ GESTION, détenant l'intégralité des actions composant le capital de la société DLJ IMMO 56, il n'a donc été établi aucune parité d'échange et la société DLJ GESTION ne procèdera à aucune augmentation de son capital en vue de rémunérer les apports. Toutes les opérations actives ou passives effectuées par la société DLJ IMMO 56 à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront reprises à son compte par la société DLJ GESTION. Le projet de fusion a été déposé aux greffes du tribunal de commerce de VANNES et de RENNES au nom des sociétés DLJ IMMO 56 et DLJ GESTION le 15 avril 2025. La société DLJ IMMO 56 sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..